

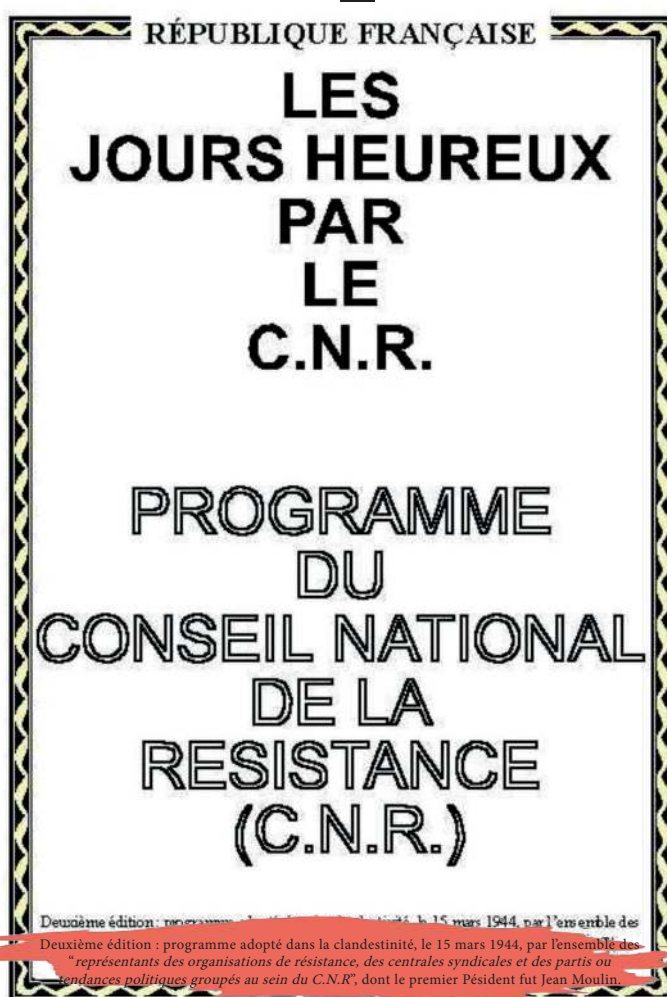
Le Relais

n° 86 - avril-mai-juin 2020

Institut d'Histoire Sociale CGT-FAPT



Siège social :
263, rue de Paris
Case 545 -
93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



Méfions-nous
des contrefaçons...

SOMMAIRE

Avant-propos : À nos lectrices et lecteurs Page 2

Le Billet : Un système à bout de souffle !...? Page 3

Portrait : Louis Peyrottes, acteur important de la Fédération Postale unitaire (FPU) et orateur éloquent. Page 4

Dossier : L'Assemblée générale de l'IHS CGT Fapt... reportée pour cause de confinement. Page 6
Bilan d'activité de l'IHS CGT Fapt du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 Page 10

Hommages Page 11

Lire, se cultiver, comprendre Page 12

- « Ennemis d'État » Ed. La fabrique de Raphaël Kempf
- « L'Art de durer. Le fascisme au Portugal » par l'historien Fernando Rosas Ed. Sociales
- Le site de la CGT – un espace dédié à la culture

Patrick Bourgeois

À nos lectrices et lecteurs

Ce numéro du "Relais" est réalisé dans des conditions inhabituelles compte tenu de la grave crise sanitaire que nous traversons et de ses conséquences sur notre vie et notre activité. Cependant nous avons décidé de faire en sorte que les numéros de notre revue puissent paraître normalement, même si nous ne savons pas s'ils pourront être imprimés et acheminés dans les délais.

Malgré l'annulation de notre Assemblée Générale prévue le 17 mars dernier, ce numéro 86 comporte les deux rapports (rapport oral et bilan d'activité) qui n'ont pu être prononcés. Ainsi, depuis la date du confinement, vous lirez que les différents projets prévus sont renvoyés ultérieurement.

Nous espérons que nous pourrions malgré tout tenir nos engagements pour la réalisation de ces initiatives, même si elles seront évidemment décalées dans le temps.

Les cotisations 2020, ainsi que les nouvelles adhésions à l'IHS CGT Fapt, ne sont pas toutes enregistrées du fait là aussi de notre impossibilité de nous rendre au siège à Montreuil. Vous recevrez votre carte dès

que possible en souhaitant que cette sortie de crise inédite se fera dans les meilleures conditions pour une reprise normale de l'activité de notre IHS et la poursuite de ses travaux.

Toutefois, la direction de l'IHS continue de réunir le bureau sous la forme de réunions téléphonées, et d'impulser la poursuite de la vie collective de notre association. La forte participation démontre la place dans nos vies individuelles qu'occupe l'institut. C'est un formidable encouragement à poursuivre et amplifier le travail de recherche historique avec l'implication du plus grand nombre.

J'espère au moment où vous recevrez ce numéro que chacune et chacun aura retrouvé une vie normale et en bonne santé.

L'histoire sur cette douloureuse période reste à écrire.

Il n'en demeure pas moins que les questions, les propositions et les mobilisations portées par la CGT au cours de ces derniers mois et bien en amont seront davantage encore de pleine actualité.

Bulletin d'adhésion à l'IHS-CGT-Fapt

Merci d'écrire en lettres capitales

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

E-mail :

1. adhère à l'IHS-CGT-Fapt, au prix de : 5 euros (minimum).

1. souscrit un abonnement d'un an à la revue *Le Relais* (4 numéros par an), afin d'être régulièrement informé(e) de l'activité et des initiatives de l'IHS, au prix de 15 euros.

Je règle :

5 euros pour l'adhésion à l'IHS

15 euros pour l'abonnement au Relais

soit au total : 20 euros

Date :

Signature :

Chèque à établir à l'ordre de : IHS-CGT-Fapt CCP 20 625 80 R PARIS – A renvoyer à IHS CGT Fapt - 263, rue de Paris – Case 545 – 93515 Montreuil Cedex





Un système à bout de souffle !...?

Le monde est plongé dans une crise sanitaire inédite avec des conséquences humaines dramatiques. Nos pensées vont d'abord à celles et ceux, touchés par cette pandémie.

En saluant l'engagement et le courage de l'ensemble du personnel soignant, il faut souligner que la chaleur des applaudissements justifie leur lutte opiniâtre depuis des mois pour dénoncer ce risque imminent d'explosion de l'Hôpital Public et de crise sanitaire grave, faute de moyens.

La gestion purement comptable de l'Hôpital et plus largement des services publics au nom des critères de Maastricht renvoie à la lourde responsabilité des gouvernements successifs qui les ont défendus.

Les politiques d'austérité de ces trente dernières années révèlent au grand jour la faillite d'un système, où primauté est donnée à la loi du profit au détriment d'une réponse adaptée aux besoins sociaux.

Aujourd'hui, ces mêmes font semblant de découvrir l'utilité des gens "qui ne sont rien", les conséquences de la désindustrialisation et de la dévitalisation des services publics dont celui de la Poste et des Télécommunications.

La fin de cette crise est loin d'être écrite, et déjà s'annoncent de lourds effets économiques, sociaux, démocratiques, culturels.

Après avoir pris la posture de Chef de Guerre, le Président MACRON enfle l'habit du Chef Libérateur promettant bientôt « Les Jours Heureux »⁽¹⁾ au nom de la Solidarité et de l'Unité nationale pour préparer le "coup d'après".

Les propos de Benoit Frachon⁽²⁾, à la sortie de la seconde guerre mondiale, afin que renaisse l'économie française, résonnent encore : *"Notre peuple qui a montré tant de qualités au cours de ces quatre dernières années est capable de fournir l'effort nécessaire à cette reconstruction. Il serait cependant inadmissible que cet effort fût demandé dans l'intérêt des trusts. La reconstruction de l'économie française ne doit pas se faire au profit des oligarchies financières et industrielles qui sacrifient volontiers l'indépendance de la nation à leurs intérêts de caste... Il faut satisfaire les légitimes revendications de la classe ouvrière... On les lui a trop longtemps contestées dans le passé..."*

Cet inédit épisode de l'Histoire humaine appelle, avec force, à construire un autre monde, enfin débarrassé du système capitaliste.

Patrick Bourgeois

Le Relais

22^e année de parution - Trimestriel - 4 €

Directeur de la publication :
Danièle Ledoux

Rédaction administration :
263, rue de Paris, case 545 –
93515 Montreuil Cedex

2^e trimestre 2020

Dépôt légal à parution
CPPAD N° 0322 G81018



Conception, mise en page
et impression :

Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

1. Programme du Conseil National de la Résistance

2. Benoit Frachon Au Rythme des Jours (textes choisis) p 40 et p 42 tome premier 1944/1954.

Louis PEYROTTE, acteur important de la Fédération Postale Unitaire (FPU) et orateur éloquent

Gilles Pichavant

Elie-Louis Peyrottes⁽¹⁾, dit Louis, est né le 21 juin 1876 dans le département de l'Aude. Il a occupé diverses activités professionnelles et syndicales. Politiquement engagé, il a été élu à plusieurs reprises sur des mandats locaux. En 1905, il est l'un des fondateurs du syndicat national des sous-agents, premier syndicat des employés de l'acheminement et de la distribution. A la suite de ce congrès, il bat la campagne dans le Midi de la France et obtient l'adhésion des participants au nouveau syndicat, et leur rupture avec l'Association. La même année, peut-être est-ce le même Peyrottes qui est élu membre de la commission administrative à la création du Parti socialiste unifié de Jean Jaurès (SFIO).

Elu conseiller municipal à Narbonne en 1907, il se retrouve peu après, au cœur de la grave crise viticole du début du XX^e siècle, appelée «révolte des gueux» du Midi, marquée par la fraternisation du 17^e régiment d'infanterie de ligne avec les manifestants, à Béziers. Les 19 et 20 juin 1907 à Narbonne, il assiste à la répression sanglante exercée par la cavalerie, faisant plusieurs morts, dont Ramon, ancien secrétaire de la Bourse du travail, et à l'arrestation du maire, le docteur Ferroul. À la suite de l'édition d'une affiche de la CGT intitulée «gouvernement d'assassins» (20 au 22 février 1908), il apporte son témoignage, repris par toute la presse, sur ces journées sanglantes.

Le 19 mai 1909, il passe en conseil de discipline et est révoqué. Ce n'est que le 31 mai 1910 qu'il est réintégré, mais déplacé à Béziers (Hérault).

Dès son arrivée, il renforce son implication politique. En mai 1912, il est tête de liste pour le Parti socialiste unifié de Jean Jaurès aux élections municipales, mais n'est pas élu. En mars 1913, il participe au congrès départemental du parti socialiste, à Pézenas. Fidèle à ses idées, il y propose une motion, votée à l'unanimité, pour que le parti ne s'oppose pas au mouvement viticole mais conserve la plus grande neutralité vis-à-vis de celui-ci. En 1913, il est candidat au conseil d'arrondissement du 2^e canton de Béziers, mais n'est pas élu.

En août 1919, il est délégué de Béziers au congrès du syndicat national des sous-agents puis il joue un rôle important au congrès constitutif de la fédération postale en intervenant sur les moyens de faire renaitre la confiance parmi le personnel et chez les militants, et pour créer un outil puissant au service de la cause corporative et de la cause ouvrière. Le journaliste de l'Humanité le décrit comme un orateur éloquent, «qui présente une claire et saisissante analyse des sentiments si violemment contradictoires qui, au cours des événements sociaux et se trouve aux prises dans le cœur et le cerveau du militant».

Le 4 mai 1909, pendant la 2^e grande grève des PTT de l'année, Louis Peyrottes est suspendu pour avoir pris la parole dans un meeting à Carcassonne. Le 6 mai, un meeting de protestation réunit 2 000 personnes à Narbonne. Après le meeting, les participants se rendent en cortège à la sous-préfecture,



Meeting à Narbonne 1907

drapeau rouge en tête, en chantant l'Inter-

1. Écrit souvent Peyrotte (1876-1944)

Louis Peyrottes participe à tous les conseils nationaux de la fédération, dont il préside souvent les séances. Au syndicat des sous-agents, devenu syndicat national des employés en 1920, il est membre du conseil syndical. En 1921, il prend ses distances avec l'orientation réformiste du syndicat et fait partie de la minorité dite révolutionnaire. Politiquement, il suit la majorité du parti socialiste qui au congrès de Tours choisit d'adhérer à la 3^e internationale, mais il conteste l'idée de mise sous tutelle vis à vis du politique, si les syndicats français adhèrent à l'Internationale syndicale rouge (ISR). Il reste, en effet, «favorable à l'autonomie du syndicalisme par rapport au politique».

Au congrès de juin 1921, il est l'un des acteurs majeurs pour faire basculer le syndicat national des employés de la CGT à la CGTU. Il y prend l'initiative de réunir les porteurs des différentes motions révolutionnaires et parvient à les fusionner en une seule. Le 14 juin, la motion Filippi-Peyrottes (CGTU) l'emporte par 63 voix contre 57 à celle de Digat-Bordères (CGT).

Nouvellement élu représentant du personnel titulaire de sa catégorie au conseil de discipline régional de Montpellier, le 21 avril 1922, avec Lartigue, secrétaire général, il apporte le salut de la Fédération Postale Unitaire au syndicat des ouvriers qui venait rejoindre la CGTU. Le 23 avril, avec Marmonnier, militant du syndicat parisien des ouvriers, figure de la grève de 1909, il prend la parole dans le dernier congrès de la Fédération Postale, regroupant les deux tendances, et constate l'impossibilité de rester ensemble : deux syndicats (ouvriers et employés) sont désormais adhérents à la CGTU ; un troisième (Agents) a décidé de rester à la CGT.

Il participe au 1^{er} congrès de la CGTU en 1922 puis est appelé par la fédération unitaire début 1923 pour assurer l'intérim de militants arrêtés pour attentat à la Sûreté extérieure et intérieure de l'Etat (en réalité ils avaient participé à la création du «Comité d'action contre l'impérialisme et la guerre»). A leur libération en juillet, de retour dans le Midi, il représente la CGTU au congrès constitutif de la 15^e Région Confédérale (Haute-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Ariège, Tarn et Gers) à Toulouse.

Acteur important et habile, il contribuera à ce que la Fédération Postale Unitaire devienne un pilier de la CGTU. Refusant les tendances

en son sein, il s'oppose aux anarchistes, qui, pour lui, s'emploient à briser le syndicalisme unitaire qu'ils n'arrivent pas à domestiquer.

Au Conseil national de la Fédération Postale Unitaire le 15 février 1925, il soutient la proposition de Gourdeaux comme secrétaire fédéral permanent. En novembre 1935, puis en mars 1926, il est respectivement candidat pour la liste unitaire des employés au conseil supérieur de PTT et au conseil central de discipline. Il n'est pas élu.

En mai 1926, il conduit une délégation du congrès de la Fédération Postale Unitaire, qui porte les revendications salariales au ministère. Il déclare en compte-rendu : «*Les délégations auprès des Pouvoirs publics sont inutiles, et l'action virile est préférable au miel de la collaboration*». Et le 20, sur la question essentielle de l'égalité salariale hommes-femme : «*aujourd'hui c'est parce que les confédérés abandonnent de plus en plus cette formule «à travail égal salaire égal» que nous voyons les dames employées, les auxiliaires, les aides, les veuves venir nombreuses chercher des défenseurs à la FPU. Celle-ci, fidèle à ses principes syndicalistes, se doit de les défendre et de leur faire obtenir leurs justes revendications*».

En 1934, à 58 ans, Louis Peyrottes participe une dernière fois à un congrès de la Fédération Postale Unitaire (le 6^e). Il est présenté comme «militant de la première heure, fidèle à son passé révolutionnaire». On l'invite à prendre place à la tribune. Il évoque les luttes du passé, les batailles menées. Il stigmatise l'attitude de la CGT confédérée qui, «*de capitulation en capitulation, de concessions en concessions, mène au fascisme*». «*Le flambeau que nous avons porté, clame-t-il, nous vous le léguons. Soyez à la hauteur pour le tenir haut, soyez des révolutionnaires*».

Après ce congrès, sans doute retraité, il ne reste pas inactif. En 1936, il milite au Secours populaire, et s'implique dans la solidarité pratique et concrète avec la République espagnole. En 1938, il est le président du Comité interdépartemental du Languedoc d'aide à l'Espagne.

Louis Peyrottes s'est marié le 22 avril 1901 à Montoussé (Hautes-Pyrénées) avec Marie Corrège. Ils eurent 3 enfants. Sa fille Eglantine se maria en 1935 avec Raymond Barbé, qui, en 1947, fut le président du groupe communiste à l'Assemblée de l'Union Française.

SOURCES : *L'Humanité*, *Le Peuple*, *L'Express du Midi*, *Le Petit Marseillais*, *Le XIX^e siècle* (Paris. 1871) *Le Grand Écho du Nord de la France*, *Le Rappel*, *Le Petit Provençal*, *L'Éclair*, *Le Publicateur de Béziers*, *Le Petit Méridional*, Brochure 1^{er} congrès de la CGTU-1922, Bulletin mensuel des Postes et Télégraphes.

Le Dossier

L'Assemblée générale de l'IHS CGT Fapt...reportée pour cause de confinement

L'objectif de cette AG portait sur l'analyse de ce que nous avons réalisé en 2019 et la présentation des propositions de travail pour cette année 2020.

N'ayant pu être tenue pour des raisons de crise sanitaire, le Relais met à votre disposition l'introduction proposée par Robert Gilles dans ces pages.

Le travail réalisé en 2019

L'année 2019 a été marquée par les initiatives autour des 110 ans d'histoire syndicale dans les activités postales et de télécommunications, les 100 ans d'appartenance de la Fédération Postale à la CGT et les 20 ans de notre IHS. La Fédération avait décidé de marquer ces anniversaires d'une manière originale, en les couplant avec une initiative de rencontre avec des jeunes de moins de 30 ans, à Montreuil, dans le patio Georges Seguy, les 17 et 18 octobre. Le Relais n°85 rend compte en grande partie des initiatives ayant marqué ces divers événements.

Nous sommes très heureux, et même assez fiers, que le «Billet» de ce Relais ait été rédigé par Florence Dauga, animatrice et, en partie, conceptrice d'une initiative portée par la Fédération, de réunir, sur 2 jours, des dizaines de jeunes de moins de 30 ans. 70 participantes et participants ont répondu à l'appel.

Dans son introduction à ces journées, Florence disait :

«... Tout au long de son histoire, la CGT PTT, puis la CGT FAPT, n'a eu de cesse d'évoluer et ce sont les syndiqués qui l'ont faite évoluer. Ce n'est donc pas un hasard si la Fédération a décidé d'organiser cette initiative avec les jeunes l'année des 110 ans de l'histoire syndicale dans les PTT.

Garder la mémoire du passé et le faire connaître pour éclairer l'avenir, c'est tout le travail de l'Institut d'Histoire Sociale, qui a participé à la préparation de cette initiative. Je remercie particulièrement le Bureau de l'IHS et son président Patrick Bourgeois pour nos échanges et notre travail collectif, ainsi que pour leur générosité. Je vous invite à lire les livres qu'ils vous ont offerts, afin de mieux connaître l'histoire de la Fédération. Sur la clé USB, vous pourrez visionner un petit film expliquant ce qu'est l'Institut, et c'est, également, l'IHS qui vous propose cette magnifique exposition retraçant l'histoire de la Fédération

(NDLR : elle était installée dans le Patio Georges Seguy, en toile de fond de ces 3 journées, par Claude Souladié et Michel Gaillard). *Vous pourrez échanger pendant les pauses avec les camarades présents. Ils se feront une joie de répondre à vos questions. Ils seront présents pendant nos travaux pour garder la mémoire de cet événement qui fera partie de l'histoire de notre Fédération...*».

Les camarades qui ont suivi l'intégralité des travaux dans le patio (Yveline Jacquet, Patrick Bourgeois, Robert Gilles) et les animateurs de l'exposition (Claude Souladié et Michel Gaillard, aidés de Joël Ragonneau) ont effectivement échangé avec les jeunes, en répondant à leurs questions, mais aussi en écoutant ce qu'ils avaient à dire sur l'activité syndicale aujourd'hui.

Les travaux de cette conférence doivent être publiés par la Fédération et, pour ce qui nous concerne, le Relais en rend compte, notamment des interventions de Christian Mathorel, Secrétaire Général de la Fédération et de Patrick Bourgeois, Président de notre Institut, lors de la manifestation organisée pour les 20 ans de l'IHS.

Au cours du Conseil d'Administration qui a précédé, Alain Gautheron, Secrétaire Général de la Fédération ayant impulsé et concrétisé la décision de création de l'Institut d'Histoire Fédéral en novembre 1998, en a exposé les conditions, qui ont fait l'objet d'un article dans le numéro 85 du Relais.

Son intervention sur les conditions particulières de la création de notre IHS, appuyée à la fois sur l'intérêt profond pour l'histoire de notre corporation, sur le travail considérable de Georges Frischmann concrétisé par son Histoire de la Fédération CGT des PTT et sur le contexte politique de la gauche plurielle (incluant le Parti Communiste dirigé par Robert Hue, qui a trahi ses engagements électoraux une fois parvenu au pouvoir en 1997) constitue un important témoignage de notre histoire.

La deuxième question, qui a marqué la fin de l'année 2019 et le premier trimestre 2020, est notre contribution, en tant qu'IHS, à la lutte collective engagée contre la volonté du pouvoir politique de mettre fin à la conception solidaire des retraites, finalisée par le Conseil National de la Résistance, et d'offrir un boulevard aux appétits boulimiques des fonds de pension.

En demandant dès le début de l'année 2019 à Christian Roche, ancien secrétaire de l'Union Fédérale des Cadres CGT PTT et ancien conseiller confédéral sur la question des retraites, de préparer un dossier sur la construction du système français, la direction de l'IHS a actualisé des éléments de compréhension pour les militantes et militants, qui pouvaient déjà s'appuyer sur la remarquable brochure réalisée par Maurice Desseigne, éditée en 2002 et rééditée en 2009, intitulée « *De la charité à la solidarité : Quelques jalons dans l'histoire des retraites* ».

Les camarades qui ont représenté l'IHS dans les congrès départementaux ont ainsi pu s'appuyer sur le dossier du *Relais* n°83 de juillet-août-septembre 2019 et rappeler aussi ce que le « Billet » de ce numéro énonçait, à savoir que... « *Arrachée par les luttes de générations successives, la retraite constitue un sujet d'affrontement permanent entre celles et ceux qui n'ont pour vivre que le fruit de leur travail et la petite caste exploitant les capacités humaines nécessaires à la réalisation de ce travail... Les luttes de décennies entières ont abouti dans notre pays à la reconnaissance que la retraite, ce revenu nécessaire à l'obtention des moyens indispensables à la poursuite d'une vie digne après la fin de l'activité professionnelle, soit un droit attaché jusqu'à la mort à l'utilisation de la force de travail, à sa rémunération. Elle en constitue un paiement différé, un salaire socialisé, obtenu par la volonté collective de construction de solidarités entre les différentes composantes du monde du travail, en activité, au chômage, en retraite, du début du vingtième siècle jusqu'à nos jours. En opposition fondamentale au capitalisme qui oppose les « jouisseurs des trente glorieuses » aux générations actuelles, incite ou oblige chacune et chacun à se faire son petit pécule pour ses vieux jours, récompense le méritant qui sert, qui travaille, qui se fait... ».*

La troisième question marquante a porté sur la mise en œuvre de l'engagement de travailler sur la période s'étendant entre la première guerre mondiale et la fin de la seconde, disons 1919-1945.

C'est la raison pour laquelle nous avons convenu avec la Fédération de placer au centre des Soirées d'été ce thème de l'année 1919, ce qui nous semblait cohérent avec l'initiative du mois d'octobre en direction des Jeunes marquant les 100 ans d'adhésion à la CGT de la jeune Fédération Postale et de l'ensemble de ses composantes. La conférence, que j'ai eu le redoutable honneur de préparer et de présenter le 4 Juillet, Patrick présentant celle du mois d'août, a été publiée dans un supplément du *Relais* n°83.

Portant pour titre ***l'année 1919 et la renaissance de la Fédération CGT des PTT***, elle est construite en 6 chapitres :

- le premier porte sur la guerre 1914-1918 et son effroyable bilan humain : 18,5 millions de morts,
- le deuxième sur les conditions de la démobilisation,
- le troisième sur le Traité de Versailles,
- le quatrième sur la Révolution d'Octobre 1917,
- le cinquième sur l'attitude de la direction confédérale de 1914 à 1919,
- le sixième et dernier chapitre englobe les luttes de 1919, la création de la CFTC et enfin la renaissance de la Fédération des PTT adhérant à la CGT les 28, 29 et 30 août 1919 à La Grange aux Belles à Paris.

Ce travail approfondit nos connaissances de la période, ses conséquences sur les 100 années qui suivent et qui se font encore ressentir aujourd'hui. Il appelle une suite dès cette année. Cela devrait faire partie de nos projets de travail de l'année 2020.

Il nous faut également relever dans notre bilan d'activité 2019 notre participation au colloque de la Fédération Nationale des Associations de Personnel de La Poste et d'Orange pour la Recherche Historique, la FNARH. Ce colloque s'est tenu les 21 et 22 juin à La Londe les Maures et portait sur « *Les Métiers* ».



AG IHS CGT Fapt 2018

Notre Institut a présenté deux contributions :

- *Métiers et Garanties Collectives : la reconnaissance du métier dans les PTT a-t-elle été entravée par l'existence de la notion de grade, telle qu'elle a été définie par le Statut de la Fonction Publique de 1946 ?* par Patrick Bourgeois.

- *Les Bureaux-gares : Métier ? Mission ?* par Robert Gilles.

Ces deux contributions ont été publiées dans *Le Relais* n° 83 de juillet-août-septembre 2019 et dans *Les Cahiers de la FNARH* n° 140-02/2019.

Et, bien sûr, soulignons la sortie d'un nouvel ouvrage de l'IHS, *"Paris inter archives, Téléphonistes à l'international : toute une histoire"*, fruit du travail persévérant d'Hélène Laffait, adhérente de la CGT depuis 1952, membre du Bureau Fédéral de 1970 à 1979, membre du Bureau de l'IHS de 2011 à 2016.

Nos projets pour l'année 2020

L'année 2020 sera marquée par **les 30 ans de la réforme des PTT par la loi du 2 Juillet 1990, dite loi Rocard-Quilès**, respectivement Premier Ministre et Ministre des PTT...

30 ans déjà que la boîte de Pandore a été ouverte par la majorité socialiste, avec la bienveillante abstention de la droite, en créant un boulevard aux partisans de la défonctionnarisation du personnel et de la privatisation des activités postales et de télécommunications.

Le Bureau de notre IHS propose de travailler à une multitude d'initiatives, irriguant le territoire, à l'image de ce qui s'est passé en 1989 et 1990.

L'idée retenue porte sur la réalisation d'un support à ces initiatives, sous forme d'une **vidéo**, retranscrite sur une clé USB, et construite à partir d'images d'archives, d'interviews d'actrices et d'acteurs de l'époque. Nos écrits sont légion, les archives très riches, notamment le journal fédéral, le courrier fédéral et divers matériels, dont le chapitre 4 du livre intitulé *"Du bulletin officiel à la communication d'entreprise"* écrit par Alain Gautheron, et paru en 1998 ; ce chapitre est ainsi titré : *"La méthode Rocard-Quilès pour réformer les PTT"*.

Alain Gautheron, Maurice Desseigne, Danièle Ledoux et Patrick Bourgeois vont travailler sur ce projet, qui devrait constituer la grande initiative de l'IHS en cette année 2020.

Elle pourrait faire l'objet d'une présentation au Conseil National de la Fédération et constituer également le thème des Soirées de l'été du jeudi 2 juillet et du mardi 25 août à Courcelles.

Précisons que nous souhaiterions ajouter une soirée supplémentaire pour les militantes et militants de la Région Parisienne, soit fin août, soit au dernier trimestre 2020.

Une autre initiative doit retenir notre attention : l'organisation d'un **colloque de l'IHS Confédéral** au Sénat le 11 mai 2020, de 10 heures à 16h30, sur **les Camps d'Internement en Afrique du Nord de 1939 à 1944**.

Cette question nous tient à cœur depuis longtemps et a fait l'objet d'un colloque co-organisé avec plusieurs instituts professionnels, avec les contributions de Madeleine Quéré, Emile Dupuy et, bien sûr, Serge Lottier.

Notre IHS avait bataillé pour que ce pan de l'histoire soit pris en compte. Grâce à la ténacité du Président de l'IHS de la CGT, Gilbert Garrel, ce colloque peut être organisé au Sénat avec l'aide précieuse de Pierre Laurent, sénateur communiste. Pour notre IHS, Serge Lottier et Louis Cardin apporteront leur contribution.

Ces productions n'auront pas lieu aux dates prévues mais restent d'actualité et sont maintenues comme perspectives de travail.

Cette année 2020 sera aussi marquée par **la poursuite du travail engagé sur les années s'étendant de la guerre 1914-1918 jusqu'à 1939**.

Alain Gautheron a rédigé un article sur l'année 1939 dans le numéro 83 et je rappelle que Danièle Ledoux avait présenté, en 2010, une conférence intitulée *"L'année 40, ou comment en est-on arrivé là"* publiée en brochure. J'en profite pour rappeler que dans le numéro 69 du premier trimestre 2016 du *Relais*, Paulette Zaganiacz, dont nous venons d'avoir la tristesse d'apprendre la disparition, avait rédigé un excellent article sur les décrets-lois Laval de 1935.

Il nous semble que nous avons à rechercher des éléments qui ont conduit à la création de la Fédération Postale Unitaire, en avril 1922.

L'année 1920 n'est évidemment pas neutre puisqu'elle est marquée historiquement par des luttes de grande ampleur, (Joël Ragonneau en a donné un aperçu dans les Brèves du dernier *Relais*) et aussi, bien sûr, par le Congrès de Tours en décembre, congrès de la Section Française de l'Internationale Ouvrière, la SFIO, créée en 1905.

L'histoire nous a appris qu'à l'issue de ce congrès, la majorité s'est exprimée pour l'adhésion à la Troisième Internationale. C'est ainsi qu'est née la Section Française de l'Internationale Communiste, la SFIC, qui deviendra, en 1935, le Parti Communiste Français.

L'ouvrage-référence, paru aux Éditions Sociales en 1980, *"Le Congrès de Tours"*, édition critique réalisée par Jean Charles, Jacques Girault, Jean-Louis Robert, Danielle Tartakowsky, Claude Willard, fait apparaître que neuf postiers étaient délégués à cet historique congrès, parmi lesquels Henri Gourdeaux, qui deviendra Secrétaire Général de la Fédération Postale Unitaire à sa création, et Frédéric Subra, un des meneurs historiques des grèves de 1909 dans les PTT.

A propos de ces années, il nous faut signaler le considérable travail de recherche engagé par Gilles Pichavant, qui devrait nous permettre d'avancer sur la connaissance de cette première moitié du vingtième siècle :

- d'une part sur la connaissance des militantes et militants CGT de la période 1900-1946. Gilles nous a adressé un fichier en PDF de 272 pages. Il y a là de quoi alimenter quelques pages du *Relais*...



© Archives CGT Fapt

AG IHS CGT Fapt 2019

• d'autre part, sur les sources de recherche, puisqu'il a interrogé la Bibliothèque Nationale de France et nous savons que la presse syndicale Postes et Télécommunications nationale y est facilement consultable, ainsi qu'une bonne partie de la presse syndicale régionale.

L'avenir de l'IHS

Si nous sommes une association travaillant sur le passé, nous avons un impératif besoin de construire, en permanence, notre avenir. C'était le souci constant de Serge Lottier, Président de 1998 à 2015, et c'est le même souci qui anime Patrick Bourgeois, Président depuis 2015.

Et nous n'oublions jamais que nous sommes une **association**, créée en 1998 par la Fédération CGT-PTT, devenue depuis CGT-Fapt. C'est donc tout naturellement que nous discutons de l'avenir avec la Fédération. Une rencontre a eu lieu le 3 décembre dernier avec le Secrétariat Fédéral au grand complet, témoignage fort du grand intérêt porté à notre devenir.

Notre délégation était composée de Patrick bourgeois, Alain Gautheron, Serge Lottier et Gisèle Marchais.

• Le renouvellement statutaire de notre Conseil d'administration

Il est prévu en 2021 et plusieurs possibilités de renforcement de notre direction collective ont été évoquées, notamment du côté des camarades en cessation d'activité professionnelle et souhaitant poursuivre une activité militante. Il convient de poursuivre la réflexion et sans doute de l'élargir au maximum de nos adhérentes et adhérents. Que chacune et chacun n'hésite pas à faire part de ses réflexions...

• Le traitement et la localisation de nos archives

Mandatés par la direction fédérale, nous avons engagé une réflexion sur le processus de transfert d'une partie des archives localisées au siège fédéral vers les archives départementales de Bobigny en Seine Saint Denis, où sont déjà traitées les archives de la Confédération.

Une rencontre entre l'IHS et le service de Bobigny reste à dater.

• Le Relais

La dernière livraison du *Relais* porte le numéro 85. Sa parution vient de dépasser d'un trimestre sa majorité...du

moins dans les souvenirs de nombre d'entre nous, pour qui la majorité, c'était 21 ans, l'âge du droit de vote. La somme d'articles écrits, de pans de l'histoire débusqués, est considérable. Le nombre de camarades sollicités, la diversité de leurs parcours professionnels en font toute la richesse.

En 21 ans, le *Relais* a eu deux directeurs de publication :

- Bernard Bouche, un "historique", qui a placé le curseur très haut, imposé le *Relais* comme le phare de notre Institut, comme un élément incontournable des publications historiques de la corporation, et aussi de celles des autres Instituts de la CGT.

- Danièle Ledoux, qui a eu le courage et les capacités de relever le défi. Elle a assuré la poursuite de l'édition de la revue, permis le maintien du même niveau de qualité, conduit avec une grande maîtrise une modernisation de l'image du *Relais*. Depuis plusieurs mois, Danièle a sollicité son remplacement.

Soyons francs, cela n'a pas été simple, mais, aujourd'hui, nous sommes en mesure de proposer à la direction de publication notre camarade et amie Michelle Boulesteix.

Son parcours militant rassure quant à sa fine connaissance de la Fédération et de la profession : Michelle a été membre du Bureau Fédéral et elle a représenté la CGT au Conseil d'Administration de La Poste. Elle a beaucoup contribué à l'édition du livre d'Alain Gautheron sur la biographie de Georges Frischmann, a réuni autour d'elle les compétences nécessaires pour la réalisation de la vidéo de présentation de cet ouvrage et vient de réussir l'exploit dont rêvent tous nos instituts, la sortie de cette biographie en livre audio.

Enfin, je voudrais souligner le grand apport de **notre site** et de **notre page Facebook** à toute notre activité. Que Jean-Marc Seyler et Michel Gaillard en soient remerciés, d'autant plus que, bien souvent, ils doivent avoir l'impression de prêcher dans le désert.

Mais, toutes et tous, militantes et militants de longue date, nous sommes bien placés pour savoir que nous avons plus souvent prêché dans le désert que devant des foules exaltées.

Le combat pour la justice sociale continue, l'IHS sera à sa place pour l'irriguer.

Bilan d'activité de l'IHS CGT Fapt du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Comme vous allez le constater à la lecture de ce bilan d'activité, l'IHS a un rythme soutenu. Nous tentons, au travers de celui-ci, de faire partager aux jeunes générations notre engagement pour l'histoire. C'est pourquoi nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir été présents lors de l'initiative jeunes, organisée par la Fédération les 17 et 18 octobre derniers.

« Rechercher, étudier, analyser, débattre, sans exclusive mais avec un objectif précis : cultiver la mémoire collective du monde du travail et particulièrement de notre profession, extraire de l'expérience du passé tout ce qui peut être utile aux luttes d'aujourd'hui et futures, utile pour l'avenir progressiste pour lequel la CGT se bat » a dit Patrick Bourgeois.

Fonctionnement de notre IHS :

Nous avons tenu une Assemblée générale le 3 avril 2019 (Cédric Grimaud, secrétaire fédéral, représentait la Fédération), deux conseils d'administration les 11 juin et 16 octobre, des bureaux les 29 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 28 mai, 25 juin, 17 septembre, 19 novembre et le 18 décembre (réunion téléphonique) et pour 2020, les 21 janvier et 18 février.

L'IHS a participé :

Le 25 février 2019 à l'Assemblée générale de Libération nationale PTT.

Le 28 mars à l'AG de la FNARH (Fédération Nationale des associations de personnel de La Poste et de France Télécom pour la recherche historique).

Fin mars et en novembre, aux réunions du Conseil national de la fédération.

Le 3 et 4 avril au Salon du livre organisé par l'IHS confédéral.

Le 6 avril à l'Assemblée générale des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871.

Les 23-26 avril à la Conférence UFR à Longeville s/Mer.

Nous étions aussi présents à la Conférence UFC, aux journées d'études des IHS CGT et aux Soirées de l'été avec la conférence de Robert Gilles sur 1919.

Le 16 octobre à l'anniversaire de l'IHS et du Relais CGT Fapt et aux 110 ans de la Fédération.

Les 17 et 18 octobre à l'initiative jeunes organisée par la Fédération avec notamment l'exposition d'objets et documents de l'histoire des postes et télécommunications et des publications de l'IHS FAPT.

Calendrier des rendez-vous en 2020 :

Voir pour l'essentiel des initiatives, l'introduction de Robert Gilles. Par ailleurs certaines assemblées générales et congrès départementaux auxquels nous devons participer ont été reportés à des dates encore à définir,

d'autres ont dû être annulés. D'autres sont à venir dans les prochains mois.

Nous avons déjà participé à plusieurs congrès, dont ceux de la Haute-Vienne, de la Drôme, du Cher et de la Sarthe pour ne citer que les plus récents.

L'IHS a édité :

Quatre numéros du Relais : 81, 82, 83 et 84.

L'IHS a publié :

L'ouvrage d'Hélène Laffait sur « Paris Inter Archives, Téléphonistes à l'international : toute une histoire ». Il nous faut continuer à faire un maximum de publicité et décider d'initiatives pour une diffusion la plus large possible.

Fin 2019, nous avons vendu : 91 livres d'Hélène Laffait, 881 livres d'Alain Gautheron « Une biographie syndicale et politique de Georges Frischmann », 150 livres de Maryse Dumas, de Sophie Binet et de Rachel Silvera « Féministe, la CGT ? ».

	État au 31/12/2019	État au 10/03/ 2020
Fédération	1	
Régions	20	8
Syndicats	101	64
Sections	9	8
Individuels	507	283
Total	638	363
Adhésions	24	3

Etat de notre organisation :

Attention : au 10 mars, il restait près de 120 cartes à traiter (qui se rajoutent au 363).

Joël Ragonneau

Hommages

**En ce mois de mars, 2 camarades nous ont quittés.
Nous pensons bien à elles et à leur famille.**



Michèle Perraudat est décédée le 8 mars 2020

A son arrivée de Corbi-
gny, Michèle a adhéré
à la CGT aux chèques
postaux de Paris, et
durant toute sa vie a eu
un engagement syndical
et politique réel et sans
faille.

Elle a été une militante
active dans tous les services où elle a été affectée, et sera
également élue à l'UL du 13^e arrondissement de Paris.

Elle est de ces militants qui sont une vraie richesse pour
la CGT par la permanence de leur adhésion et par leur
implication discrète mais fidèle.

A la retraite, elle est devenue membre du bureau de l'IHS
à la Fédération jusqu'en 2008, elle y assurait la comp-
tabilité avec Yvette Cros qui l'avait faite adhérer à la CGT.

Michèle a toujours été disponible, attentive aux autres, très
gentille, ferme sur ses convictions, généreuse et fidèle en
camaraderie et en amitié.

Elle avait aussi plusieurs passions : l'art, les expositions, et
ne manquait jamais le rendez-vous annuel de l'expo d'art
moderne à la Bastille ; mais aussi le théâtre, les spectacles
avec la volonté de les faire découvrir à ses amis.

Elle adorait flâner dans les brocantes, c'était une spécia-
liste, elle avait plusieurs collections de petits objets, comme
par exemple les cuillères à absinthe...

Elle connaissait de nombreuses petites boutiques pari-
siennes où elle achetait ses vêtements et ses petits bijoux,
Michèle était très coquette, avec sobriété, donc très chic.

Elle aimait recevoir ses amis et ses camarades, affection-
nait ces soirées de fête, de débats contradictoires, de rires
autour d'un bon repas.

Farouche défenseuse des droits des femmes au quotidien,
elle n'appréciait que peu la journée internationale du 8 mars.
Coup du sort, Michèle, c'est ce jour-là que tu es partie !

11

Paulette Zaganiacz a quitté ce monde le 1^{er} mars 2020.

Elle est née à Baccarat et a eu une enfance douloureuse
dans les Vosges. Elle rencontre Dominique, qui deviendra
son mari, dans un chantier de Jeunes à Forcalquier, son
soutien sans faille dans les nombreux malheurs qui ont
perturbé sa vie et l'ont rendue fragile. Ils ont vécu 46 ans
ensemble principalement à Paris.

Depuis 2 ans, ils étaient retournés à Manosque, un en-
droit à la fois plus proche de leur fille Véronique et de
leur petite-fille Loïse et plus adapté à leurs problèmes de
santé.

La maladie de son mari l'a profondément affectée, sans
doute au-dessus de ses forces.

Paulette était passionnée d'archéologie, d'histoire so-
ciale, de musique classique.

Cadre des PTT, elle intégra l'UFC à la fin des années 70
puis elle a exercé différents mandats successivement à la
Commission financière de contrôle et à la Commission
exécutrice fédérale.

Forte de ses études scientifiques, elle montrait beaucoup
de rigueur dans ses contributions syndicales.

Paulette était une militante
attachante, fraternelle,
cultivée, valeureuse qui
se battait avec autant de
détermination contre sa
maladie que contre les
injustices. Elle était une
combattante discrète mais
acharnée pour plus de jus-
tice et de solidarité.



Concernant la question
des femmes et des militantes, elle était pleinement lucide des
enjeux posés sur ce sujet.

Paulette participait aux travaux de notre Institut. Membre du
bureau, elle avait notamment la tâche, en lien avec les syndi-
cats départementaux et les régions, de recenser des militantes
et militants de notre fédération afin d'établir des notices pour
le Maitron (dictionnaire biographique du mouvement ouvrier
et social).

Paulette travaillait beaucoup et nourrissait sa riche ré-
flexion d'abondantes lectures. Ses paroles et ses écrits
étaient toujours d'une grande portée pour l'histoire et dans
notre combat commun.

Elle va manquer à l'activité de l'Institut.

Lire



Le 9 décembre 1893, l'anarchiste Auguste Vaillant lance une bombe dans la Chambre des députés en pleine séance parlementaire, faisant quelques blessés légers. Deux jours plus tard, la même Chambre vote à la hâte la première des «lois scélérates» réprimant la presse et les opinions anarchistes, dont certaines dispositions – le délit d'apologie par exemple – sont promises à un long avenir.

On doit à La Revue blanche d'avoir mené la bataille contre les lois scélérates de 1893-1894 en rassemblant dans une brochure éponyme les plumes de Francis de

Pressensé (fondateur de la Ligue des droits de l'homme), d'Émile Pouget (bientôt secrétaire adjoint de la CGT) et d'un jeune juriste, Léon Blum.

Lecteur averti de ces textes, Raphaël Kempf revient sur l'élaboration et l'application de ces lois d'exception et nous en livre la formule : votées dans l'émotion, elles donnent un pouvoir extraordinaire à l'État, à la police et au ministère public pour réprimer des adversaires politiques, avant de cibler peu à peu tous les citoyens.

Dans son dernier ouvrage «Ennemis d'État» (Ed. La fabrique 232 pages, 13 euros), *Raphaël Kempf dresse un parallèle entre le dispositif mis en place par les autorités aujourd'hui et la situation qu'a connue la France à la fin du 19^e siècle, lors de la promulgation des lois dites «scélérates»*. Damien Coquet, France 24, 12 septembre 2019.

Se cultiver

12

La CGT et la Culture - du sens aux actes

La CGT considère la culture comme un élément constitutif de ses valeurs, de son engagement... La faire vivre, la partager est, pour elle, un geste militant qui ouvre des perspectives collectives.

La situation invite à agir : les lieux de culture clos depuis des semaines et pour longtemps encore, les festivals annulés, des milliers d'artistes, intermittents du spectacle sur le carreau... Aux difficultés financières amplifiées de ces professionnels, s'ajoutent celle de leur création qui ne peut s'exprimer.



Ballet Blanchine - photo Roger pic

Sur son site, la Cgt a voulu leur créer un espace dédié, imaginé comme un moment de rencontre mêlant la parole de militants de la culture et des reportages sur des parcours d'artistes. Les premiers parleront de leur réalité. Les seconds apparaîtront, dans leur forme, plus académique... mais dévoileront des parcours loin de l'être.

Comprendre



L'historien Fernando Rosas vient de publier «l'Art de durer. Le fascisme au Portugal». Il y explique comment la droite antilibérale conservatrice de Salazar, a vu une issue dans le fascisme. Son livre analyse et explique les décisions, les procédures et les institutions inventées par Salazar dans le processus de prise de pouvoir et montre comment il a su et pu conserver ce pouvoir, vaincre les oppositions, faire

taire son propre camp, établir des équilibres pérennes, bâillonner son peuple en usant à l'intérieur d'une violence qu'on qualifierait aujourd'hui de «basse intensité».

Cet *Art de durer* est une formidable introduction à l'histoire du Portugal et du même coup une réflexion très actuelle sur la capacité des formations autoritaires (ou «démocratiques»), hier certes mais aussi dans notre présent, à s'emparer et à garder le pouvoir.

Avec parfois comme arme utile, l'utilisation d'une violence «préventive» (y compris répressive) jugée très efficace, pour imposer la peur, le respect, l'assujettissement et la démobilisation politique, et un discours : «laisser la politique pour qui c'est l'affaire». D'actualité ! (*Éditions Sociales, 22 euros*).